



Confédération suisse

Monsieur
Levent Erbüke

né le 30 avril 1965, originaire de Vernier GE,

s'est vu décerner le titre d'«ingénieur ETS en génie électrique» à l'Ecole technique supérieure (Ecole d'ingénieurs) ETS de Genève le 29 juin 1989. Il remplit les conditions requises pour la conversion de titres, énoncées dans l'art. 26, al. 1, de l'ordonnance du 11 septembre 1996 sur les hautes écoles spécialisées (RS 414.711) et dans l'ordonnance du 4 juillet 2000 sur l'obtention a posteriori du titre d'une haute école spécialisée (RS 414.711.5). Il est en conséquence habilité à porter le titre de

ingénieur HES
diplômé
en génie électrique

Ce titre est légalement protégé (art. 7, al. 4, de la loi du 6 octobre 1995 sur les hautes écoles spécialisées, RS 414.71, et art. 5, al. 1, let. a, de l'ordonnance sur les hautes écoles spécialisées).

Berne, février 2006

Office fédéral de la formation
professionnelle et de la technologie

La Directrice

Ursula Renold